



Fonds de Consolidation de la Paix République Centrafricaine



ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET COMPTE RENDU TRIMESTRIEL

31 mars 2010

Période couverte :	janvier à mars 2010		
Numéro et intitulé du Projet:	PBF/CAF/A-2 Projet d'amélioration de la promotion et du respect des droits des femmes dans l'Ouham Pendé et le Bamingui Bangoran		
Organisation(s) des NU bénéficiaire(s):	UNHCR		
Partenaire(s) d'exécution :	DRC, Danish Refugee Council et AFJC, l'association des femmes juristes centrafricaines		
Date d'approbation du Comité de Pilotage :	3 décembre 2008		
Montants engagés:	USD 368 090	Pourcentage du montant approuvé:	100%
Montants dépensés:	USD 306 837,071	Pourcentage du montant approuvé:	83,36 %
Date de Clôture prévue:	31 avril 2010	Retard (mois):	2 mois

Objectifs/Résultats:	Réalisations/Résultats:	Pourcentage de réalisation:
Résultat 1 : Organiser des séances de sensibilisations (campagne massive)	<p>Sensibilisation, Formation- information de la population de Paoua et Ndele</p> <p>Paoua :</p> <ul style="list-style-type: none">- Formation de 2200 personnes au total soit 63 groupes.- Formation continu et coaching des parajuristes pour le renforcement de leurs capacités- Rencontre régulière avec les 14 points focaux et renforcement de leurs capacités pour la mobilisation communautaire et le référencement des cas de protection rencontrés dans les quartiers. <p>Ndele :</p> <ul style="list-style-type: none">- Formation de 1260 personnes au total, dont 560 hommes et 700 femmes réparties en 65 groupes.- Identification de 4 parajuristes et formation en cours- Identification des 20 points focaux et formation en cours- Formation additionnelle prévue pour le personnel médicale	100%

<p>Résultats 2 :</p> <p>Structurer les femmes</p>	<p>Paoua :</p> <p>Au cours de la journée mondiale de la femme du 8 mars 2010, la clinique juridique a soutenu activement les groupes de femmes pour la célébration de cette journée.</p> <p>La clinique juridique a ainsi soutenu les groupes de danse, de théâtre, de musique. La troupe de théâtre a organisée des sketchs humoristiques sur le rôle et la place de la femme dans cette famille et dans la communauté et l'importance de la scolarisation des filles. La clinique juridique a ensuite soutenu l'organisation d'un match de football opposant deux équipes féminines. Les gagnantes ont reçu des maillots de sport afin de soutenir les filles dans la pratique du sport. La clinique juridique a également soutenu 30 groupements économiques de femmes (tontine et AGR) en les appuyant dans la réalisation des banderoles dans le but de renforcer leurs visibilitées au cours du défilé réalisé devant les autorités locales et la population de Paoua.</p> <p>Un groupe de femmes, musulmane et catholique, exciseuses de Paoua (au nombre de 17) a été formé et participe activement dans un processus de réflexion sur les effets néfastes de la pratique de l'excision. L'élément déclencheur de cette initiative réside dans la multiplication des sessions de formation sur la loi Bangayassi interdisant cette pratique et sur les effets néfastes sur le corps et la psychologie de la femme et de la jeune fille.</p> <p>Ces femmes exciseuses qui se sont d'ores et déjà engagées dans un processus pour stopper la pratique de l'excision sont accompagnées par la clinique juridique dans ce processus.</p> <p>Un bailleur de fonds s'était engagé à allouer 15.000 dollars pour les soutenir dans leurs reconversions économiques comme alternative à cette pratique qui constituait leurs seuls sources de revenus. Cependant ce projet qui devait être mise en place à Paoua et Ndele a été suspendu par le bailleur. Afin de ne pas remettre en cause les acquis, une recherche active de fond en cours pour ne pas mettre en péril l'engagement pris par les exciseuses d'arrêter la pratique de l'excision.</p> <p>Ndele : les activités de la clinique n'ayant pas commencé, aucun résultat substantiel en termes de structuration des femmes ne peut être évalué. Cependant, une mobilisation des femmes exciseuses a également été entreprise à Ndele mais a été suspendue dans l'attente d'une perspective claire concernant l'allocation des 15.000 dollars nécessaires pour soutenir les reconversions économiques.</p> <p>Une évaluation participative est en cours avec les groupes de tontines et AGR (activités génératrices de revenu) pour évaluer la place, le rôle et les responsabilités des femmes dans ces groupements. Cette étude est réalisée par une équipe de consultant de la l'université G. Washington avec le soutien de la clinique juridique. Les résultats de cette étude permettront d'identifier les manquements et les besoins en termes de sensibilisations dans les initiatives qui visent à structurer les femmes</p>	<p>85%</p>

<p>Résultat 3 :</p> <p>Construire et équiper les cliniques juridiques</p>	<p>Paoua : la clinique juridique de Paoua est totalement fonctionnelle. Un renforcement de la protection de la clinique est en cours suite à plusieurs tentatives d'effraction. En addition du matériel de sensibilisation existant, des images sont en cours d'élaboration pour améliorer l'aménagement intérieur de la clinique.</p> <p>Ndele : Le terrain identifié préalablement au sein de l'hôpital de Ndele n'a pas été retenu en raison de considération administrative et légale. Un nouveau terrain communal a été identifié en collaboration avec les autorités locales. Les achats de matériel sont en cours.</p>	75%
<p>Résultat 4 :</p> <p>Assurer la formation juridique des femmes</p>	<p>Paoua :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des rencontres sont toujours organisées bi hebdomadairement avec les filles mères pour des échanges sur des thèmes de protection et évaluer les besoins de soutien de ce groupe. Les thèmes principaux abordés sont l'excision, les mariages et grossesses précoces, la scolarisation des filles, la violence domestique... <p>Sensibilisation de 105 personnes au sein de ces sessions régulières de sensibilisations (équipe football féminine, groupe religieux, lycéenne, exciseuse, points focaux)</p> <p>Les consultations s'élèvent au nombre de 49 et 28 médiations dont 24 réussies et 2 en cours, 1 référé à la police et 1 au tribunal. Afin d'apprécier l'étendue du travail, il convient de comparer avec le nombre total des affaires traités par le tribunal de Paoua en 2009 qui sont au nombre de 40 affaires. En 3 mois, les parajuristes ont ainsi traités plus de dossiers que le tribunal en 1 an.</p> <p>Ces résultats démontrent l'impact des sensibilisations et du travail réalisé au sein de la clinique juridique qui visent une compréhension par les femmes de leurs droits et des mécanismes d'accès à la justice afin de les faire valoir.</p> <p>Le tribunal de Paoua a été marqué ces derniers mois par une augmentation des plaintes déposés par les femmes pour abandons de foyer par leurs conjoints. Le président du tribunal a tranché dans l'intérêt des femmes et des enfants dont elles ont la charge au paiement d'une pension mensuel (environ 15000FCFA).</p> <p>Ndele :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le travail de formation juridique pourra débuter dès la fin de la formation des parajuristes et l'ouverture de la clinique juridique de Ndele. 	85%

Défis rencontrés et plan d'action	
Défis et difficultés rencontrés :	<p>Le redémarrage du projet a été bloqué dans l'attente d'un accord du comité de pilotage de poursuivre le projet avec les fonds qui n'ont pas été dépensés en 2009. Deux mois d'attente ont eu des répercussions négatives sur le déroulement des activités hebdomadaire de la clinique juridique en particulier la tenue régulière de sensibilisation dans la mesure où les dépenses du projet ont été suspendues jusqu'à un accord formel du comité de pilotage pour la reprise des activités.</p> <p>Les problèmes répétitifs de sécurité retardent la réalisation des objectifs de la clinique juridique de Ndele. Les activités de la clinique juridique sont limitées à la ville de Ndele.</p> <p>Par ailleurs, les sanctions administratives et le renvoi du président du tribunal et du procureur du tribunal de Ndele seront des obstacles aux fonctionnements de la clinique juridique dans la mesure où l'accès à la justice n'est pas actuellement possible.</p> <p>Le niveau d'éducation des parajuristes identifiés dans la ville de Ndele lors de la campagne massive de sensibilisation est très bas. Une des femmes identifiées pour est analphabète.</p> <p>La mobilisation des femmes exciseuses a été en partie suspendue après le retrait inopportun et inattendu du bailleur de fond qui s'était engagé à allouer 15.000FCFA pour soutenir la reconversion économiques des femmes exciseuses suite à leur réflexion et engagement d'abandonner la pratique de l'excision.</p>
Mesures envisagées pour rattraper le retard d'exécution des objectifs :	<p>Afin de ne pas fermer les portes de la clinique, une permanence de la clinique a été maintenue dans l'attente de l'approbation du comité de pilotage pour la poursuite du projet en 2010. Cette permanence a permis de maintenir un niveau minimum d'activités et ne pas porter préjudice au travail investi dans le lancement de la clinique juridique.</p> <p>Pour contrebalancer la lenteur dans l'accomplissement des résultats dans la clinique juridique, les activités et l'appui de la clinique juridique de Paoua sont renforcées. Les progrès réalisés dans la clinique juridique de Paoua serviront de base à la réalisation de progrès de la clinique juridique de Ndele.</p> <p>Une discussion/formation sera proposée au nouveau magistrat de la ville de Ndele après leur nomination annoncée prochainement par un décret présidentiel.</p> <p>Un quatrième parajuriste (homme musulman) a été identifié à Ndele pour contrebalancer le bas niveau scolaire et faciliter les sensibilisations avec le milieu musulman. Les femmes parajuristes seront soutenus afin d'améliorer leur niveau scolaire.</p> <p>Une recherche active de fond est en cours afin de poursuivre le soutien aux femmes exciseuses pour l'abandon de cette pratique.</p>

Appréciation qualitative par rapport aux objectifs et aux résultats:

Globalement, les objectifs du projet de clinique juridique ont été atteints à Paoua et seront atteints dans un proche future à Ndele si la situation sécuritaire nous permet de reprendre les activités.

L'impact des sensibilisations a été apprécié positivement par les autorités locales. Le sous préfet de Paoua et le Président du tribunal ont ainsi pu constater une augmentation des affaires portées devant les tribunaux notamment dans le cadre de concubinage notoire et de versement de pensions. Les attentes des autorités locales et de la population ont été clairement exprimées et démontrent également la nécessité de poursuivre sur une longue durée ce projet de clinique juridique.

Perspective : Il est primordial de poursuivre le renforcement des capacités de l'AFJC afin de s'assurer de leur capacité à assurer le fonctionnement des cliniques juridiques. La durabilité du projet tient essentiellement à la poursuite du renforcement des capacités de l'AFJC qui poursuit les changements structurels. L'AFJC qui est actuellement une association a en effet engagée un processus de transformation en ONG locale. Ce changement structurel permettra à terme à l'AFJC de recevoir des subventions étatiques pour son fonctionnement et à se spécialiser dans la recherche de fonds auprès des bailleurs et dans la gestion de projet qui sont les conditions fondamentales à la durabilité du projet de clinique juridique.